

GUIDE 14 • CHIENS CATÉGORISÉS

Voyager et se loger avec un chien catégorisé

Location, gîtes, transports, étranger : ce que dit la loi, et comment éviter les mauvaises surprises.

EN 30 SECONDES

- 1 Un bail d'habitation ne peut pas interdire ton chien de 2e catégorie. Une location de vacances, si.
- 2 Transports en commun : catégorie 2 admise, muselée et en laisse ; catégorie 1 interdite.
- 3 À l'étranger, chaque pays a ses règles : vérifie avant de réserver.

LA BONNE QUESTION

« Animaux acceptés » sur une annonce ne veut pas dire « chiens catégorisés acceptés ». Demande-le par écrit avant de payer.

1 Louer un logement à l'année

La loi du 9 juillet 1970 (article 10) répute non écrite toute clause d'un bail d'habitation qui interdit la détention d'un animal de compagnie. Deux limites : l'animal ne doit causer ni dégâts ni troubles aux autres occupants, et le propriétaire peut interdire les chiens de 1re catégorie.

SITUATION	CE QUE DIT LA LOI
Bail d'habitation, chien de 2e catégorie	Une clause qui l'interdit est réputée non écrite.
Bail d'habitation, chien de 1re catégorie	Le propriétaire peut l'interdire.
Location saisonnière meublée (gîte, location de vacances)	La protection ne s'applique pas : le loueur peut refuser les animaux.

SITUATION	CE QUE DIT LA LOI
Parties communes d'un immeuble	Chien de 2e catégorie : muselé et tenu en laisse. Chien de 1re catégorie : il ne peut pas y stationner.

2 Réserver un hébergement

1 Demander par écrit

Précise la race et la catégorie de ton chien, et demande une confirmation écrite (e-mail ou message de la plateforme).

2 Vérifier les conditions

Nombre de chiens, supplément, zones interdites, possibilité de laisser le chien seul dans le logement.

3 Garder la réponse

En cas de refus à l'arrivée, cette confirmation est ta meilleure alliée.

4 Préparer le kit

Permis de détention, passeport européen, attestation d'assurance, muselière, laisse, gamelles, couchage.

CHEZ ASGARD & BRIENNE

Tu connais un hébergement qui accueille vraiment les chiens catégorisés ? Réponds à la lettre : on rassemble les bonnes adresses pour les partager.

3 Les transports

MOYEN	CE QU'IL FAUT SAVOIR
Transports en commun	Catégorie 2 : admis, muselé et tenu en laisse. Catégorie 1 : interdit.
Train	Vérifie aussi les conditions de la compagnie (billet pour le chien, taille) avant de partir.
Avion	Chaque compagnie a ses règles, et certaines refusent certaines races : vérifie avant de réserver.

MOYEN	CE QU'IL FAUT SAVOIR
Voiture	Pour sa sécurité et la tienne, attache le chien ou sépare-le de l'habitacle : caisse, harnais de voiture ou grille.

4 Partir à l'étranger

1 Vérifier les règles du pays

Certains pays interdisent ou encadrent certaines races ou types de chiens. Renseigne-toi auprès de l'ambassade ou des autorités du pays, et consulte le tableau publié par le ministère de l'Agriculture.

Tableau du ministère de l'Agriculture (PDF) ↗ : https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/17-06-11_-_circulations_transfrontaliere_tableau_recapitulatif_chiens_dangereux-v2_0.pdf

2 Dans l'Union européenne

Puce (ou tatouage fait avant le 3 juillet 2011), passeport européen, vaccin antirabique valide : possible à partir de 12 semaines, il ne prend effet qu'au moins 21 jours plus tard.

Service-Public.fr : voyager avec son animal ↗ : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F36479/1?idFicheParent=F21374>

3 Finlande, Irlande, Malte, Norvège

Un traitement contre les vers échinocoques est aussi exigé, entre 120 et 24 heures avant l'entrée.

4 Hors de l'Union européenne

Les conditions varient beaucoup selon les pays : renseigne-toi plusieurs mois à l'avance.

5 Ta checklist avant de partir

À VÉRIFIER	FAIT	NOTES
Permis de détention (original)		
Passeport européen à jour		
Attestation d'assurance		
Muselière et laisse		
Confirmation écrite de l'hébergement		
Règles du pays et de la compagnie vérifiées		
Traitement échinococcose si nécessaire		

6 Les erreurs fréquentes

- ✗ Se fier à « animaux acceptés » sans préciser la catégorie.
- ✗ Oublier le délai de 21 jours après le premier vaccin antirabique.
- ✗ Partir sans le permis de détention.
- ✗ Réserver un vol avant d'avoir vérifié les règles de la compagnie et du pays.

✓ Teste-toi

- 1 Mon propriétaire peut interdire mon Amstaff LOF dans l'appartement que je loue à l'année.

Faux : pour un chien de 2e catégorie, une telle clause est réputée non écrite (sauf dégâts ou troubles).

- 2 Un gîte peut refuser mon chien.

Vrai : la protection de la loi de 1970 ne s'applique pas aux locations saisonnières meublées.

3 Un chien de 2e catégorie peut prendre le bus.

Vrai, muselé et tenu en laisse. Un chien de 1re catégorie est interdit dans les transports en commun.

Sources

- Loi n° 70-598 du 9 juillet 1970, article 10 (Légifrance) : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000025576932/
- Cerclab, analyse de l'article 10 de la loi de 1970 : <https://cerclab.univ-lorraine.fr/s/cerclab/item/7178>
- Service-Public.fr, Chien dangereux : obligations pour les chiens de 1re et 2e catégorie (F1839) : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1839>
- Service-Public.fr, Voyager à l'étranger avec son animal de compagnie : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F36479/1?idFicheParent=F21374>
- Ministère de l'Agriculture, circulation transfrontalière des chiens dangereux (PDF) : https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/17-06-11_-_circulations_transfrontaliere_-tableau_recapitulatif_chiens_dangereux-v2_0.pdf

Guide vérifié le 23 septembre 2026. Il présente la réglementation de façon pratique et ne remplace pas un conseil juridique : les règles évoluent, vérifie toujours Service-Public.fr et ta mairie.

Et après ?

Chaque semaine, la lettre d'Asgard & Brienne raconte une situation réelle et te donne une chose à observer chez ton chien. Inscription gratuite sur asgardbrienne.com, rubrique « La lettre ». Tu as rempli un tableau ? Réponds à la lettre avec tes observations.

Instagram, YouTube, Threads : @asgard_brienne • TikTok : @asgardbrienne